

L'évaluation : refonder le concept et les pratiques

Patrick BEUNARD

IA.IPR d'EPS Honoraire de l'Académie de Nantes

Le vocable d'évaluation, sa conception et ses pratiques, est au cœur des palabres du système éducatif français, de ses acteurs et de ses usagers depuis plus de trente ans. Force est de constater que ces débats ne produisent que des effets limités quant à l'évolution de ce concept et de ses applications dans l'Education Nationale. Malgré toutes les réflexions intéressantes menées depuis tant d'années, la vision reste majoritairement beaucoup trop scolaire (ne faisant référence qu'aux programmes des disciplines et laissant de côté de multiples facteurs qui caractérisent un individu qui apprend), séquentielle, hiérarchisante, classante et donc sélective de l'évaluation.

Lorsque qu'un élève est évalué lors d'un examen, qu'est-il véritablement mesuré au cours des différentes épreuves ? Et quand bien même le saurait-on, cela ne vaut, pour chacune des disciplines concernées, que pour une partie infime des programmes que l'élève en question parcourt au cours de sa scolarité ou du cycle par exemple. De plus, sous prétexte de rendre crédible et scientifique la notation en matière d'évaluation, la référence à la notion de moyenne est prise pour caractériser un élève qui vient de passer un examen. À cette fin, s'organise toute une série d'opérations arithmétiques qui associent des carottes, des roues de vélos, des saucissons, des tours Eiffel ... pour arriver à une note moyenne censée représenter le niveau d'un élève qui vient d'accomplir une scolarité entière (pour le Bac par exemple) et de passer les différentes épreuves de sa série. Présentée de cette façon, l'évaluation – notation aux examens - peut prêter à sourire, alors qu'elle est si importante pour la suite du parcours des lycéens concernés.

Enfin, dans de nombreuses situations, l'élève n'est même pas associé, d'une façon ou d'une autre, à sa propre évaluation. Est-ce bien raisonnable ? Les effets de l'évaluation sont-ils bien mesurés sur la psychologie des élèves et plus particulièrement de ceux qui se retrouvent en difficulté ? C'est pour toutes ces raisons et d'autres encore qu'il importe que les différents acteurs du système éducatif refondent le concept d'évaluation, sa signification, son périmètre et ses modes de mises en œuvre.



L'Évaluation : une et indivisible

La plupart des réflexions menées sur l'évaluation, évoquées précédemment, aboutissent à un inventaire pléthorique d'évaluations : formative, formatrice, pronostique ou prédictive, certificative... Pour chacune d'entre elles sont définies des caractéristiques particulières, des protocoles spécifiques, des acteurs différents, des utilisations différentes et des moments d'utilisation bien précis.

N'est-il pas possible d'envisager ces différentes évaluations comme des facettes, certes différentes, mais émanant d'un seul et même objet ? L'évaluation d'un élève qui apprend ne vise qu'à apprécier ses acquis, l'exploitation qu'il est en mesure de faire de ces acquis, ses qualités en tant qu'individu pour être dans la classe, la société, pour apprendre, se comporter. Sans doute, faut-il donner à cette évaluation des contours, une couleur, des accents... différents selon son utilisation et les acteurs en charge même de cette évaluation. Mais en tout état de cause c'est le même individu qui est analysé, « décortiqué », compris, pour en déterminer la « valeur ».

Donc, l'important à l'heure actuelle consiste plutôt à rechercher la cohérence (en limitant et unifiant les critères) des différentes formes de l'évaluation plutôt que d'en distinguer les facettes (en multipliant et en séparant, en distinguant les critères).

La seule évaluation qui vaille est celle qui consiste à identifier et apprécier les causes (connaissances, savoirs, règles mises en jeu, tous apprentissages en interaction plus ou moins complexes) qui produisent les effets (manifestations exprimées, compétences exercées au regard des compétences attendues) dans des situations connues ou nouvelles, de difficulté ou de complexité variables.

Sur un autre registre, si chaque discipline imagine ses propres protocoles, outils, référentiels ... pour évaluer un même individu, la probabilité de trouver des lieux de superposition pour mesurer la valeur dudit individu est très faible. Or, si les supports d'apprentissages scolaires (disciplines) sont effectivement différents, les processus, démarches, méthodes que met en œuvre un élève pour apprendre dans cette variété de contextes ne sont pas toujours différents. De plus, les traits de caractère (opiniâtreté, détermination, ardeur au travail, etc.) ne changent pas du tout au tout lorsqu'il passe d'une discipline à l'autre (même si la motivation dans un cas ou le désintérêt dans l'autre peuvent revêtir une certaine réalité qui, à l'évidence, sont le fruit d'une histoire, d'expériences plus ou moins bien ou mal vécues selon les individus).

Là encore c'est la cohérence, la convergence, la continuité, la complémentarité qu'il convient d'imaginer en matière d'évaluation, plutôt que de laisser libre cours à toutes les initiatives hétéroclites.



L'évaluation : mesurer véritablement les acquis, tous les acquis.

Le principe qui organise et anime actuellement les examens dans le système éducatif français est le principe du « carottage ». Ce principe est mis en œuvre pour des raisons qui se comprennent bien, de faisabilité et de coût. Chaque discipline, séparément les unes des autres, sélectionne une partie du programme qui fera l'objet de l'interrogation (écrite ou orale ou physique). Cette technique engendre quelques inconvénients :

- les sujets retenus à l'examen ne concernent, d'une façon générale, qu'une toute petite partie du programme de chaque discipline,

- elle (cette technique) permet à certains élèves plutôt considérés comme « en difficulté » de tomber dans leur bon créneau (la chance !!!) et de se sortir par le haut d'une situation, a priori, compromise.
- Elle met en péril certains élèves, a priori sans difficulté majeure, dès lors que le sujet concerne une de leur « impasse » (la malchance !!!) dans le programme de l'année.
- Enfin, elle est à la source de toutes les tentatives de fraude pour les tricheurs qui n'ont pas fait l'effort nécessaire pour satisfaire aux exigences de cette ou ces épreuves.

Pour ces différentes raisons, et il y en a sans doute d'autres, il semble que l'idée même d'examen, même si elle présente des intérêts indéniables (comme le fait d'être soumis à une épreuve, de devoir faire un effort de rassemblement de tout ce qui a été appris et donc de revoir les parties de programmes parcourus ...) se trouve actuellement dans une impasse.

Deux éléments essentiels doivent, semble-t-il, être retenus pour concevoir les futures évaluations :

- il importe d'évaluer toutes les parties du programme qui ont fait l'objet d'apprentissages au long du cycle considéré, quitte à ce qu'il soit consacré un peu de temps à des épreuves plus ponctuelles pour rassembler, combiner certains de ces apprentissages y compris en faisant interagir des champs disciplinaires différents.
- Il semble indispensable d'intégrer dans les dispositifs d'évaluation les déterminants qui touchent bien sûr aux connaissances spécifiques relatives au(x) champ(s) disciplinaire(s) considéré(s), mais également à celles qui visent plus globalement la transformation profonde de chaque individu et qui concernent simultanément toutes les disciplines d'enseignement (ce que l'on nomme par exemple en EPS les composantes méthodologiques et sociales).

Ces arguments conduisent inévitablement, à terme, à faire le choix du contrôle continu et en cours de formation au détriment du contrôle ponctuel de type examen.



L'évaluation : un facteur et un stimulateur d'émancipation

Connais-toi toi-même affirmait Socrate comme principe philosophique en s'adressant à ses disciples et, par extension, à tous les individus. Si l'Education Nationale s'emparait de cette formule en, en faisant l'un de ses objectifs essentiels pour les élèves, il faudrait, pour la traduire en acte, en faire un objet d'apprentissages. Et la meilleure façon pour chaque élève de se connaître comme « apprenant » c'est d'être capable de s'auto-évaluer. Mais cette compétence n'est pas une donnée naturelle. Il apparaît donc nécessaire au corps enseignant d'en identifier les tenants et aboutissants pour en faire un contenu de son enseignement.

L'évaluation est le trait d'union de sens entre le passé, le présent et le futur. Autrement dit, toute acquisition actuelle (le présent) prend corps sur quelque chose qui existe déjà chez un individu et qui s'est constitué dans un passé plus ou moins proche. Et tout projet d'apprentissage futur ne pourra s'élaborer qu'à partir d'un capital présent de connaissances et compétences.

Pour qu'un élève se prenne en charge, prenne des décisions, élabore et mette en œuvre des projets, alors il doit maîtriser d'une certaine façon l'auto-évaluation. L'auto-évaluation est donc l'une des clés déterminantes de l'émancipation des élèves. Cette émancipation ne répond pas à la loi du tout ou rien. L'auto-évaluation n'est pas un simple transfert de responsabilités du professeur vers ses élèves. Le fait pour lui de confier cette responsabilité aux élèves ne le dédouane pas des siennes propres. Il doit contrôler l'accès progressif des élèves à cette capacité qui va leur permettre d'apprécier le plus objectivement possible ce qu'ils savent faire. Grâce à ces connaissances, les élèves apprécient aussi

les difficultés qu'ils peuvent rencontrer et émettent des hypothèses pour tenter de les résoudre. C'est seulement si cette capacité se concrétise qu'ils deviennent en mesure de prendre leur sort en main, d'échafauder des projets, de choisir leur orientation en fonction de leurs goûts et motivation, de leurs intérêts et ce, en toute connaissance de cause. Ils peuvent ainsi se libérer progressivement de l'emprise des adultes sur leurs décisions, donc s'émanciper.

Sans doute que la plupart des élèves en difficulté scolaire sont des élèves à qui il (la famille, l'entourage, les enseignants ?) n'a pas été donné cette chance de pouvoir se connaître, de connaître ses limites mais également de connaître ses potentiels.

L'auto-évaluation est en conséquence un des enjeux majeurs de formation des élèves. Sans exclure, a priori, la possibilité de les associer aux bilans d'étapes qui pourraient succéder aux examens actuels et qui jalonnent le parcours scolaire et de formation de chaque individu.

Conclusion

Le chantier de l'évaluation pour les années à venir fait partie intégrante du grand chantier des programmes qui ont commencé à voir le jour avec le socle commun de compétences et de connaissances. L'évaluation est également un contenu d'enseignement qu'il s'agit d'étudier comme tel.

Rendre compte d'un parcours d'apprentissage d'un élève représente une immense responsabilité pour l'institution et ses acteurs. Mais cette responsabilité ne passe pas nécessairement par l'éviction du processus des premiers intéressés, les élèves eux-mêmes. Ils doivent être, à l'avenir, partie prenante de ce processus afin de ne pas être que tributaire de la chance ou de ce qu'ils pensent relever, d'une certaine injustice dans leur réussite ou leur échec scolaire.

Le socle commun pose les prémisses d'une évolution potentielle des contenus de programmes en tentant de rapprocher les disciplines, de placer l'élève au centre de la réflexion éducative et d'enseignement. Il importe au système éducatif de pousser la logique à son terme et d'intégrer complètement l'évaluation à ces transformations